

AFPAD EXPRESS

MARS 2024



Association des
Familles de
Personnes
Assassinées ou
Disparues

TABLE DES MATIÈRES

La nouvelle technologie Patronyme	page 3
Déclaration de la famille de Guylaine Potvin	page 4-9
Deuxième édition de l'atelier de la gestion des émotions et de la colère par la boxe	page 10
À mettre dans vos agendas	page 11
Angel Alley	page 12
Application Robine	page 13-14
Guide à venir	page 15
La semaine des victimes	page 16
La force d'une équipe entrepreneuriale	page 17

La nouvelle technologie PATRONYME

Cette technologie consiste à utiliser le chromosome Y, transmis de père en fils, comme piste d'enquête dans les dossiers non résolus en exploitant les lignées paternelles pour retrouver un individu grâce à son nom de famille. [Cliquez ici pour la source d'informations](https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1958043/sciences-judiciaires-enquete-quebec)

Pour en lire davantage, cliquez sur le lien ci-dessous:

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1958043/sciences-judiciaires-enquete-quebec>

Elle a été testée dans le dossier de
Guylaine Potvin. Cette avancée
technologique nous donne espoir!

DÉCLARATION AUX MÉDIAS

suite au verdict du 20 février 2024

Famille de Guylaine Potvin

C'est avec un grand soulagement et beaucoup d'émotions que nous accueillons ce verdict de culpabilité de la part du jury. Après tant d'années à nager dans le néant et la souffrance, nous tournons aujourd'hui la dernière page de ce long chapitre de nos vies respectives.

Ceci dit, nous resterons marqués à jamais par le départ subit de notre belle Guylaine. L'extrême violence dont elle a été victime était à l'opposé de ce qu'elle incarnait, soit la douceur, le calme, la bonté et la paix.

Comme mission de vie, Guylaine avait choisi de donner aux gens en difficulté et d'aider son prochain. Le domaine d'études qu'elle avait choisi, soit l'éducation spécialisée, et la mission humanitaire qu'elle s'apprêtait à réaliser le confirmaient.

Nous voulons qu'on se souvienne de la belle personne qu'elle était, et non de la façon dont elle a quitté si subitement cette terre. C'est pourquoi, par l'entremise de la Fondation communautaire du Saguenay Lac-Saint-Jean, nous venons de créer le fond Guylaine Potvin.



Ce fond perpétuel la gardera vivante à travers les personnes qui en bénéficieront. Des organismes de la région, ceux en lien avec son programme d'étude et sa mission de vie, recevront l'aide concrète qu'elle-même aurait pu leur apporter.

Au nom de la famille, nous souhaitons remercier la population, qui nous a soutenue de près ou de loin, de quelque façon que ce soit, dans l'épreuve que nous vivons depuis le 28 avril 2000. Nous avons été portés par votre affection, votre compassion et votre bienveillance et vous en sommes infiniment reconnaissants.

Merci aux équipes d'enquêteurs, tant celles d'hier (représentées ici par Messieurs Bruno Cormier et Pierre Lévesque) que celle qui a mis terme à des années de recherches (représentée ici par Messieurs Christian Côté et Thomas-Olivier Davis). Merci aux intervenantes de la CAVAC, en particulier Mesdames Nathalie Brassard, Mélanie Carrier et Kathy Plante. Vous toutes et tous, par votre approche professionnelle, votre respect et votre dévouement avez grandement facilité notre cheminement à travers le processus judiciaire.



Les liens que nous avons tissés depuis l'arrestation du suspect, qui est maintenant reconnu coupable, sont dignes de ceux d'une grande famille.

Merci aux membres du jury, qui ont pris en charge jusqu'à terme ce mandat exigeant. Merci à Monsieur le juge, qui a fait en sorte que le déroulement du procès soit fait en bonne et due forme, avec humanité et cette touche d'humour, qui nous ont aidés à traverser ces moments éprouvants.

Merci aux médias d'avoir respecté notre souhait de vivre le procès dans l'intimité. Ceci dit, pour le moment, nous ne souhaiterons pas faire d'autres déclarations, afin de concentrer nos énergies à retrouver une routine de vie plus normale, après avoir vécu tant d'émotions intenses au cours des dernières semaines.

Bonne journée à toutes et à tous.

La famille de Guylaine Potvin



**Un mot d'Andrée Champagne,
notre responsable aux
membres qui est en appui à la
famille depuis le début.**

Après 24 longues années d'attente, les parents et les proches de Guylaine Potvin ont enfin obtenu justice. Le meurtrier de leur fille a été arrêté et condamné pour meurtre prémédité sans possibilité de libération avant 25 ans. L'AFAPD, et quelques familles membres de la région Saguenay -Lac-Saint-Jean étaient présents pour les plaidoiries du 14 février dernier afin de supporter la famille de Guylaine Potvin.

Le juge François Huot n'a pas mâché ses mots avant de prononcer sa sentence, à la satisfaction de tous.

Il a débuté en remerciant Dieu d'avoir permis aux parents de Guylaine d'être toujours en vie afin qu'ils puissent entendre cela.

Vous avez bénéficié de 8030 jours de liberté pendant que votre victime était six pieds sous terre, 8030 jours à vous regarder devant un miroir. Je veux que ce soit clair : je n'éprouve que du dégoût et du mépris pour les gestes que vous avez posés le 28 avril 2000. Vous êtes un individu qui est complètement dépourvu de moralité, vous êtes un dépravé sexuel et un assassin. Le juge Huot a demandé au gardien par la suite de sortir Grenon immédiatement en spécifiant que le cœur lui levait en sa présence.

Ces mots ont soulagé et apaisé la famille qui avait vécu dans la douleur et l'incertitude pendant tant d'années.

Cela peut leur permettre de faire leur deuil et de trouver une forme de justice dans un système parfois perçu comme complexe et incompréhensible. Les parents de Guylaine Potvin ont exprimé leur soulagement et leur gratitude envers les autorités pour avoir enfin résolu cette affaire et pour avoir rendu justice à leur fille. Ils espèrent maintenant pouvoir tourner la page et se reconstruire, en gardant le souvenir de leur fille chérie dans leur cœur.

Cette histoire montre qu'il ne faut jamais perdre espoir et que la justice finit toujours par triompher, même après de longues années d'attente.

Cette histoire montre qu'il ne faut jamais perdre espoir et que la justice finit toujours par triompher, même après de longues années d'attente. Les parents de Guylaine peuvent maintenant dormir en paix en sachant que leur fille a obtenu justice. Nous espérons que cette décision de la justice apportera un semblant de réconfort à la famille endeuillée et que Guylaine pourra enfin reposer en paix.



En terminant nous saluons le travail des enquêteurs des cold case, du laboratoire des sciences et médecine légale, des enquêteurs de l'époque, des procureurs au dossier et le Cavac de Chicoutimi pour leur excellent travail.

Nous espérons que cela servira d'avertissement à tous ceux qui pensent pouvoir agir en toute impunité de tel crime.

La solidarité et le soutien de la communauté sont essentiels dans de tels moments difficiles, et notre association reste à la disposition pour accompagner les familles dans leur quête de vérité et de justice.

Cordialement,

Andrée Champagne
Coordonnatrice et Agente aux services aux membres de la Région Québec et de l'Est-du-Québec.

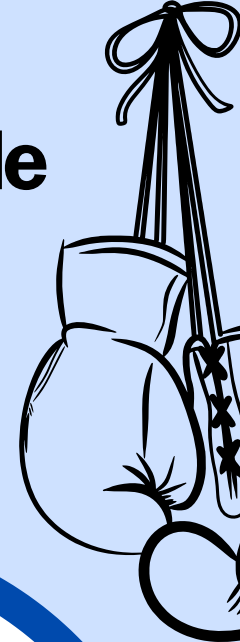


Voici le lien afin de faire un don sur le site Web commémoratif de Guylaine Potvin:

guylainepotvin.ca

2^{ième} édition de l'atelier de la gestion des émotions et de la colère par la boxe

Voici quelques commentaires de certains membres qui ont participé à la deuxième cohorte de l'atelier:



« Le professionnel de la boxe nous a bien expliqué ce qu'on devait faire, et les autres participants nous ont donné de l'espoir, sachant que nous ne sommes pas seuls à vivre un deuil. Bon pour le corps et l'âme! Nous y retournerons, c'est certain! »

«J'ai adoré l'expérience.»



«Je sens que j'ai formé une deuxième famille grâce à la boxe.»

«À la suite de l'activité, je me suis senti libéré, léger et moins anxieux.»

À mettre

dans vos

AGENDAS

1

**Cercle des paroles
(Pour disparition):**

VIRTUEL

Tous les 3ième lundis de chaque mois de
13h30 à 15h

avec Andrée Champagne

réservez à: andree.champagne@afpad.ca

Causerie-Rencontre (Pour homicide):

VIRTUEL

Tous les 2ième lundis de chaque mois de 19h30 à 21h

avec Andrée Champagne

réservez à : andree.champagne@afpad.ca

Entre Nous (Pour homicide):

PRÉSENTIEL

Le 1ième et 3ième dimanche de chaque mois de 10h à 12h

avec Mario Ferrari

au 1686 Boulevard des Laurentides bur. 203, Vimont, QC H7M 2P4
réservez à : mario.ferrari4405@gmail.com

**Partage du mercredi, ouvert à tous
(Pour homicide):**

VIRTUEL

Tous les 1er mercredis de chaque mois de 18h30 à 20h30

avec Isabelle Macameau

Réservez à: isabelle.macameau@afpad.ca

**Atelier de la gestion des émotions et de
la colère par la boxe:**

PRÉSENTIEL

Tous les mercredis de 10h à 11h30

au 3730 Boul Crémazie E suite 500, Montréal, H2A 1B4

avec Isabelle Macameau

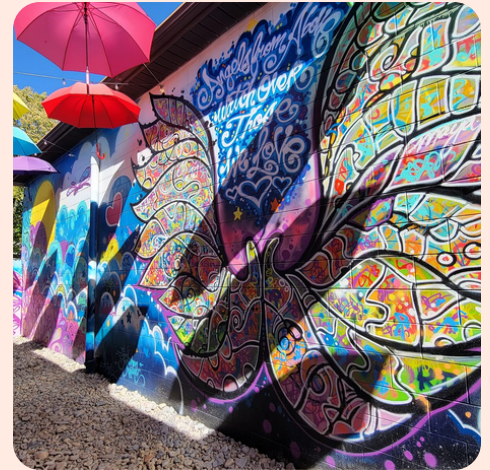
Réservez à: isabelle.macameau@afpad.ca

5

Angel Alley

À la douce mémoire de nos petits anges.

Située à Mason Ohio, une ruelle a été décorée en honneur des enfants décédés. Plus de 50 noms ont été écrit sur les murs colorés pour commémorer et ne pas oublier la vie des jeunes.



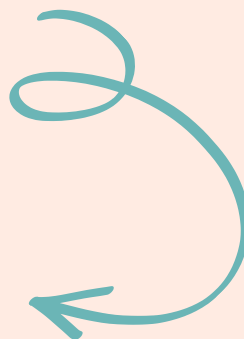
Nous voulons souligner le fait que les noms des petits-enfants de notre cher Mario Ferrari sont inscrits sur le mur.



Une belle reconnaissance de la municipalité!

Pour en lire davantage, cliquez sur le lien ci-dessous:

<https://www.journal-news.com/news/angel-alley-in-mason-memorials-children-who-died-dedication-ceremony-set-for-today/445RT4NJQ5BK3ATLPZAXNUCSKY/>



L'APPLICATION

MOBILE: ROBINE



Nous voulons mettre en lumière une application intéressante pour des victimes qui craignent pour leur sécurité ou pour ceux qui en sentent le besoin.

Les caractéristiques suivantes permettront de comprendre davantage le contenu de cette application.

- Supervision d'évènements à risque par notre centrale 24/7 certifiée ULC
- Service-conseil en sécurité: consultation en vidéoconférence avec nos agents enregistrés au Bureau de la Sécurité Privée.
- Capture de preuves: Maintenez l'intégralité de vos captations dans leurs formats natifs (original) en les enregistrant directement dans une voûte infonuagique sécurisée. Vos preuves audios/vidéos pourront ainsi être partagés avec votre assurance.
- Certificat d'authentification: Généré automatiquement à chaque enregistrement, il permet d'établir les circonstances de vos enregistrements audios/vidéos.
- Localisation GPS du lieu de la captation de vos enregistrements incluant le parcours des métadonnées.
- Protection avancée disponible pour personnes à très hauts risques de violence
- La centrale de supervision 24/7 conserve les informations sur votre situation particulière et gère l'interopérabilité de tous vos dispositifs de protection permettant ainsi d'améliorer les interventions des policiers, en cas de besoin.



ROBINE

Prenez votre protection en main

SOLUTION MOBILE DE PROTECTION PERSONNELLE

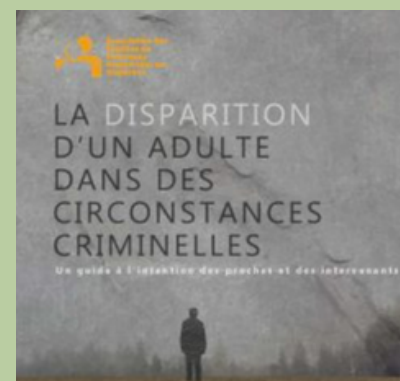
Téléchargez l'application



PRODUCTION D'UN GUIDE À VENIR!

C'est avec grande fierté que l'AFPAD ajoute un autre guide d'accompagnement à sa collection.

Restez à l'affût, notre nouveau guide sur les disparitions est en route!



La semaine des victimes

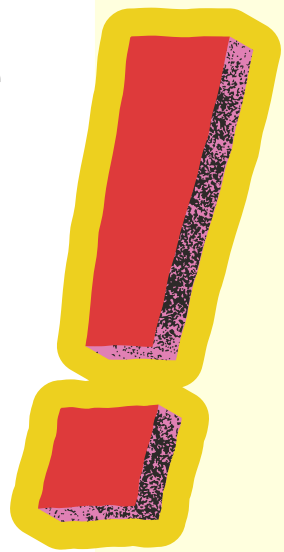
Victimes

DU 13 AU 17 MAI 2024

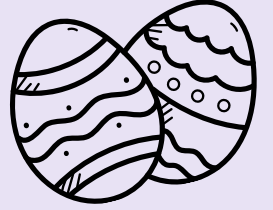
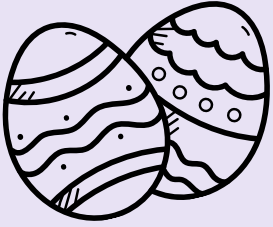
Nous avons le plaisir de vous annoncer que durant la semaine des victimes d'actes criminels qui se tiendra du 13 au 17 mai 2024, l'AFPAD offrira plus de 8 conférences gratuites et ce en mode virtuel et présentiel!

Nos invités seront :

- Le CAVAC
- La Commission des libérations conditionnelles (le service d'aide aux victimes)
- L'organisme Deuil-Jeunesse
- La doctorante Vicky Brassard de l'Université Laval
- L'organisme Enfant-Retour
- L'organisme CJVAC
- Un.e membre de l'AFPAD
- Arlène Gaudreault, ancienne directrice de l'AQPV



La force d'une équipe entreprenante



Anie
Samson

DIRECTRICE GÉNÉRALE
ANIE.SAMSON.DG@AFPAD.CA

Andrée
Champagne

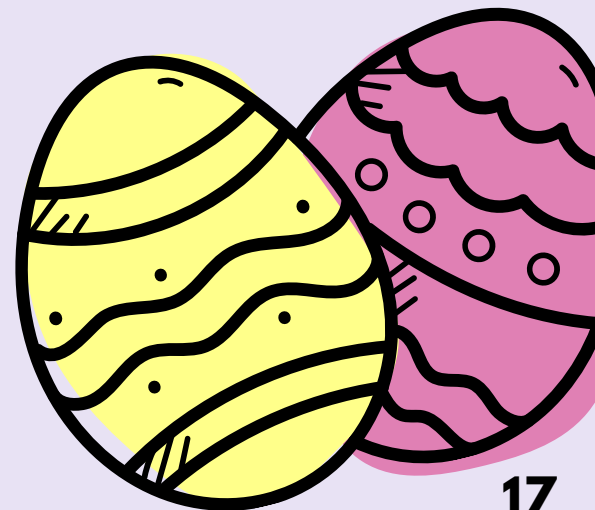
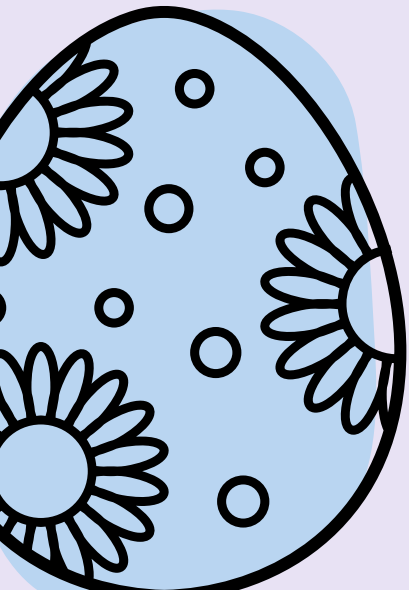
COORDONNATRICE ET RESPONSABLE DU
SERVICE AUX MEMBRES POUR L'EST DU
QUÉBEC
ANDREE.CHAMPAGNE@AFPAD.CA

Isabelle
Myler-
Macameau

COORDONNATRICE ET RESPONSABLE DU
SERVICE AUX MEMBRES POUR L'OUEST DU
QUÉBEC
ISABELLE.MACAMEAU@AFPAD.CA

Virginia
Reyes

RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS,
RÉSEAUX SOCIAUX ET DU SERVICE AUX
MEMBRES
VIRGINIA.REYES@AFPAD.CA



Association des
Familles de
Personnes
Assassinées ou
Disparues